SOCIAL

Plateforme de réussite éducative

Page 5

ÉLECTIONS 2017

Ce qui change à Compiègne

Page 7

CULTURE

Le Festival des Forêts a 25 ans

Page 11



www.compiegne.fr

COMPEGNE NOTRE VILLE AVRIL 2017 - N°353 - www.compiegne.fr





COMPIÈGNE NOTRE VILLE - AVRIL 2017

40 ANS DU DÉPART DE PARIS-ROUBAIX

Paris-Roubaix, 8 et 9 avril



40 ans du départ de PARIS-ROUBAIX à Compiègne

Depuis 40 ans, Compiègne accueille le départ de PARIS-ROUBAIX, la Reine des classiques. Notre ville est ainsi celle qui a accueilli le plus de départs de cette course prestigieuse.

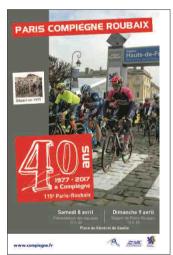
Sans pavés, pas de Paris-Roubaix ! Dans les années soixante, le réseau routier se modernisait et les routes pavées disparaissaient peu à peu sous des couches d'enrobé pour favoriser le transport routier et la civilisation de l'automobile alors en plein essor.

Les routes flambant neuves se déroulaient comme de grands tapis au travers des plaines du nord, à tel point que le record de vitesse de l'épreuve de 45,129 km/h de moyenne établi par Peter Post en 1964 n'a jamais été égalé depuis.

Pour retrouver des secteurs pavés qui font l'identité de Paris-Roubaix, le parcours de la course devait aller plus à l'est vers le Valenciennois, ce qui allongeait considérablement la distance au départ de Paris. Il fallait donc trouver un lieu de départ plus proche de Roubaix.

Dans un premier temps, Chantilly sera choisie de 1966 à 1976, puis Compiègne depuis 1977, et sa place symboliquement pavée.

Paris-Roubaix, une 115° édition pleine d'enjeux



Course mythique, Paris-Roubaix est toujours un temps fort du calendrier sportif.

A tout seigneur, tout honneur, le Belge Ton Boonnen sera sous les projecteurs cette année. Le recordman du nombre de victoires (exaequo avec son compatriote Roger de Vlaeminck) a annoncé qu'il mettrait un terme à sa carrière lorsqu'il franchira la ligne d'arrivée du vélodrome de Roubaix en 2017. L'objectif pour lui sera

donc de terminer avec un 5° succès et d'entrer dans l'histoire.

Cette année encore, les supporters locaux encourageront Arnaud Demarre qui semble tailler pour remporter la Reine des classiques.

Depuis plusieurs années Peter Sagan fait partie des favoris. En forme en ce début de saison, le champion du monde 2015 sera encore très attendu. ■ Toute la ville se met aux couleurs de Paris-Roubaix



A l'occasion de ce 40ème anniversaire du départ à Compiègne de Paris-Roubaix, les commerçants organisent du 18 mars au 5 avril un jeu concours, avec différents lots à gagner.

Le week-end du départ, certains restaurateurs proposeront des menus spécifiques à l'image de Paris-Roubaix.

L'école des Beaux-Arts et le service Environnement et Espaces Verts s'associent également à l'opération.

Programme détaillé des animations dans le Picantin.

Depuis 1977, de grandes éditions et de grands champions ont écrit l'histoire de Paris-Roubaix



Départ donné en 1977 par Jean Legendre, alors maire de Compiègne.

Dès le premier départ compiégnois en 1977, Roger de Vlaeminck, Monsieur Paris-Roubaix, remportait son quatrième succès, et signait une édition exceptionnelle. Francesco Moser, prenait ensuite sa roue pour signer trois victoires consécutives de 1978 à 1980. En 1981, malgré les chutes, dont une provoquée par un chien et des crevaisons, Bernard Hinault s'imposait au sprint sur le vélodrome de Roubaix avec son maillot de champion du monde sur les épaules, devant Vlaeminck et Moser.

A leur tour, Gilbert Duclos-Lassalle, Marc Madiot, ont marqué les années plus récentes. On se souvient de Yoann Museeuw se fracturant la rotule dans la trouée d'Arenberg en 1998, remportant la victoire deux ans plus tard en 2000 et montrant son genou lorsqu'il franchit la ligne d'arrivée. Fabian Cancellara, a gagné trois fois à l'arrivée à Roubaix, mais a aussi gagné à Compiègne. Cette fois, c'était à l'occasion du Tour de France 2007 lors de la troisième étape.

Tom Boonen a égalé le record du nombre de victoires, sa dernière participation cette année lui donnera peut-être l'occasion de remporter une cinquième consécration.

A l'occasion de ce 40° anniversaire, ces vainqueurs, devenus aujourd'hui des monuments du cyclisme seront invités. Bernard Hinault, Gilbert Duclos-Lassalle et Frédéric Guesdon ont confirmé leur présence.

LES IMAGES DU MOIS



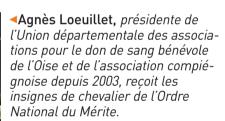


◄La Cité Impériale et ses attraits touristiques

filmés pour le JT de 13h sur TF1 et l'émission "Visites privées" présentée par Stéphane Bern sur France 2.



et le personnel fêtent le mardi gras.



Le Festival Les Composites fête ses 20 ans.





◆Des médailles de la Ville de Compiègne pour les champions du Monde et de France de pêche, Christophe Cathelin, Christophe Sobolewski, Pauline Nervet et Sylvain Couesme.

L'UTC, le CNRS et Renault > unissent leurs forces au sein d'un

laboratoire dédié aux systèmes intégrés pour le véhicule autonome.





L'ESCOM s'agrandit.

Pose de la première pierre de son nouveau bâtiment situé allée du réseau J.M. Buckmaster.

Journée internationale de la femme

10 compiégnoises au service des autres ou investies dans le monde associatif, se voient remettre la médaille de la Ville.



S	5 U	M	M	Α		R	E	
PARIS-ROUBAIX			P2	CULTUR	E			P11
IMAGES DU MOIS - ÉDITORIAL			P3	EXPRES:	SION LIB	RE		P13
POLITIQUE DE LA VILLE			P5	ACTUALI	ITÉ			P14
ACTUALITÉ			P7	VIE PRAT	TIQUE			P15
DOSSIER : CONCOURS DES VILLES	FLEURIES :	:		PATRIMO	DINE			P16
OBJECTIF 4 ^è FLEUR		F	98-9					

A la "reconquête du square Baudelaire"!



Depuis que l'Office Public d'Aménagement et de Construction de l'Oise (OPAC) a annoncé début janvier qu'il viderait trois cages d'escaliers square Baudelaire et relogerait les actuels locataires, le quartier du Clos des Roses n'a cessé de faire parler de lui. Un quartier au si joli nom, dixit un présentateur de TF1, qui a vu son image se

ternir dans les médias par le coup de projecteur donné sur une poignée de revendeurs de drogue.

Que la drogue gangrène le quartier et prolifère depuis des années en raison de l'inaction de l'Etat est un fait. Mais devons-nous pour autant relâcher nos efforts et abandonner une partie du quartier aux trafiquants ? Sur ce point je dis non! Jamais je ne permettrai que le square Baudelaire devienne un espace de non-droit, un espace d'insécurité permanente! Le Maire d'une ville a pour devoir de faire régner la sécurité, la tranquillité et la salubrité publiques, dans les limites des pouvoirs qui lui sont conférés. Il ne peut se soustraire à l'autorité de l'Etat, mais peut l'interpeller, attirer son attention, lorsqu'une situation dépasse ses propres prérogatives de police administrative. Depuis le début de mon mandat de Maire je n'ai cessé d'œuvrer en ce sens, mais mes appels réitérés sont souvent restés sans réponse. Un beau jour, j'apprends que l'OPAC, sans concertation aucune, décide seul de mener une croisade contre les trafiquants du square Baudelaire, prenant en otage l'ensemble des habitants du quartier. Si ces manières de cowboy ont permis de contraindre l'Etat à envoyer des escadrons de CRS pour sécuriser le quartier, elles ont également fait beaucoup de dégâts collatéraux...

La méthode brutale employée par l'OPAC a conduit à la stigmatisation d'un quartier et de ses habitants, ce qui m'indigne particulièrement! Après mon discours lors des vœux du personnel de la Ville en début d'année, j'ai tenu à rappeler, lors d'une conférence de presse au Centre Anne-Marie Vivé le 4 mars dernier, les efforts conduits tant par la Ville que par les acteurs associatifs locaux et les habitants dans le quartier du Clos des Roses. Car, évidemment, ce quartier n'est pas abandonné. Loin de là ! Fort de sa vingtaine d'associations, de son centre commercial, de son marché du mercredi matin, de son centre municipal, de sa nouvelle salle de quartier, du plan de rénovation urbaine qui va bientôt entrer dans sa deuxième phase et cela grâce au soutien de l'Etat, il est sans aucun doute le quartier de Compiègne où nos actions se sont le plus concentrées. Non sans provoquer quelques jalousies parfois!

Je m'engage à reconquérir le square Baudelaire. Pour cela, j'ai pris un arrêté municipal mettant en demeure l'OPAC de réaliser les travaux indispensables de mise en conformité des trois cages d'escaliers concernées, afin qu'elles puissent accueillir à nouveau des locataires. Le choix de ces nouveaux locataires sera fait avec un soin tout particulier. Nous pourrons alors enfin passer à

Philippe MARINI

Maire de Compiègne Sénateur Honoraire de l'Oise Président de l'ARC

"Allô, Monsieur le Maire ..." 03 44 40 72 80

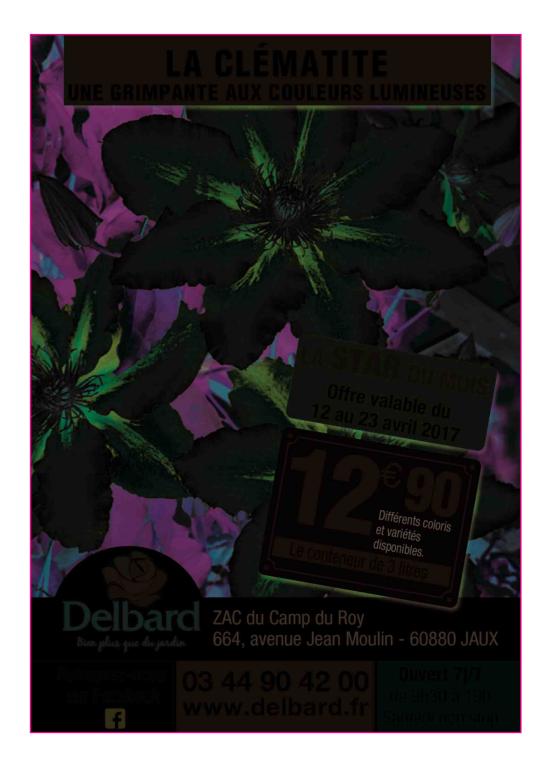
Vous pouvez joindre le sénateur-maire au téléphone, le mardi 2 mai 2017 entre 8h30 et 9h30.

Réunion de quartier

• Vendredi 28 avril 2017 à 20h45 pour les quartiers de La Victoire et des Maréchaux, au Foyer Pierre Desbordes, square Pierre Desbordes, 105 bis rue Saint-Joseph.











COMPIÈGNE CENTRE - EXCLUSIVITÉ



Dans un quartier calme au pied des commerces et des écoles, et situé au troisième étage avec ascenseur, bel appartement de type T2 de 50,81 m² (loi carrez) offrant entrée avec placard, cuisine indépendante avec cellier, un séjour de plus de 20 m² avec loggia et une chambre ouverte sur le séjour. Box fermé avec accès sécurisé.

Prix: 118 500,00 €

SUD EST DE COMPIÈGNE



Secteur calme et boisé à 10 km de Compiègne. Maison de caractère divisée en 4 logements indépendants. Composée d'un T3 (46.56m²), T2 (34.44m²) et 2 studios (48.40m² et 27.98m²). Chacun des logements est équipé d'une S.dd, d'un coin cuisine et d'une chaudière gaz. Possibilité de réhabilitation en un seul lot d'environ 170m². Sur un terrain de 2294m². Travaux à prévoir. DPE : E

GER'IMMO

20 place du Change - 60200 Compiègne

REF.: 3677

Tél: 03 44 86 01 02
Courriel: contact@ger-immo.com
www.ger-immo.com

POLITIQUE DE LA VILLE

100 enfants bénéficient de la Plateforme de Réussite Educative

Depuis mai 2016, la ville de Compiègne s'est engagée, en collaboration avec l'Etat et dans le cadre du Contrat de Ville, dans un Programme de Réussite Educative qui a pour but d'accompagner les enfants et adolescents qui développent des signes de fragilité dans les domaines éducatif, familial, social,...



La PRE, un travail en partenariat avec les professionnels institutionnels et les partenaires libéraux.

Ce dispositif, géré par le CCAS, concerne les enfants âgés de 2 à 16 ans qui habitent ou sont scolarisés dans le périmètre des Zones d'Education Prioritaire et dans les quartiers ciblés "Politique de la ville". Les familles monoparentales en grande précarité, de même que celles qui sont en rupture avec l'institution scolaire ou touchées par les difficultés de la vie, peuvent également en bénéficier.

"La finalité de ce programme est d'aboutir au bien-être physique et moral de l'enfant ainsi qu'au développement des potentialités de celui-ci afin de favoriser son insertion sociale et professionnelle" confiait Sophie Schwarz, conseillère municipale déléguée au soutien scolaire, lors de l'inauguration de la Plateforme, située au 1 passage Anatole France.

"Pour parvenir à cette réussite éducative, il est important que la famille se sente impliquée et joue un rôle moteur. Le Programme de Réussite Educative doit être vu comme un accompagnement dans la durée (maximum une année scolaire) qui implique un travail en partenariat avec les professionnels institutionnels (personnels en charge de l'animation des quartiers, membres du réseau d'aide

de l'Education Nationale, infirmières et psychologues scolaires, enseignants, Maison de la solidarité, associations) et les partenaires libéraux (psychomotricien, thérapeute, diététicien, ergothérapeute, orthophoniste, sophrologue, psychologue, psycho-praticien)".

Les accompagnements proposés par la Plateforme peuvent également prendre la forme :

- d'ateliers cafés-rencontres pour les parents sur différents thèmes (éducation bienveillante, alimentation, gestion du stress avec la sophrologue, etc....). Ils permettent aux parents d'évoquer leurs difficultés et de les aider à y répondre en créant une dynamique de groupe.
- d'ateliers théâtre, musique et ateliers diététique pour les enfants, le mercredi ou pendant les vacances. Ils permettent de travailler sur le comportement et le travail en groupe hors discipline scolaire, la confiance en soi, la prise de parole et l'élocution en public.
- de sorties avec les familles une fois par mois dans le but de créer des liens plus forts entre les membres de la famille
- de visites culturelles
- de spectacles

La Plateforme de Réussite Educative contribue aussi au financement des licences sportives (natation, aviron, karaté) dans le but de permettre aux enfants et adolescents de pratiquer une activité physique tout en apprenant à respecter les règles du jeu et s'imposer une discipline.

"A l'issue de cet accompagnement, les familles pourront participer à ce qui se fait déjà dans notre ville, comme par exemple dans les centres municipaux où diverses activités sont proposées (ateliers cuisine, café-débat,...) et poursuivre d'elles-mêmes, après avoir pris confiance en elles, les démarches entreprises" conclut Sophie Schwarz.

Le budget global du Programme de Réussite Educative s'élève à 98 879 € pour 2017, avec une prise en charge de l'Etat à hauteur de 79 103 € et de 19 776 € pour la Ville de Compiègne.

Ne manquez pas la fête de la Victoire et des Maréchaux, samedi 8 avril

La Fête du quartier de la Victoire et des Maréchaux est de retour. Sous l'impulsion d'Oumar Ba, adjoint au maire délégué à la Politique de la Ville, cette fête, qui a été mise en sommeil pendant plus de 10 ans, aura de nouveau lieu dans l'enceinte du Centre de rencontres de la Victoire, le samedi 8 avril de 10h à 18h.



Autour du thème "Tous artistes", le service Animation de la Ville de Compiègne s'est associé pour l'occasion à l'association "Vivons à la Victoire" pour offrir aux habitants une belle palette d'activités.

Une exposition d'œuvres créatives et de nombreuses initiations sportives et manuelles seront proposées par les associations compiégnoises. Défilé de tenues traditionnelles et dégustation de plats africains seront également au programme. Le théâtre des aînés sera de la fête avec des extraits de son dernier spectacle "Ciel mon mari"

Les animateurs du service Animation proposeront une initiation aux marionnettes, des ateliers de créations en papier mâché, des initiations sportives et musicales (percussions), la réalisation d'une fresque,...

D'autres associations devraient également se joindre à cette journée : Capoeira, BMX, Ecole du cirque, Secours 60, groupe de Gospel, conteur africain,...

Restauration sur place.

Mémoires des quartiers, mémoires partagées à la Victoire

Dans la continuité du projet Mémoires des quartiers, mémoires partagées mené au Clos des Roses en 2016, l'association Archipop va, cette année, investir le quartier de la Victoire. En concertation avec le service politique de la ville de Compiègne et la DRAC Hauts de France, l'association va collecter photos, films, journaux ou archives papiers, mais aussi témoignages d'habitants.

Le but ? Reconstituer, à partir de ces témoignages ou de ces documents, une histoire illustrée de la Victoire, des origines à nos jours qui mettent en valeur les souvenirs des Compiégnois et leurs regards singuliers sur leur quartier. Cette collecte donnera lieu à une exposition sur bâche qui sera présentée dans le quartier et ailleurs en ville.

Si vous avez des documents, photos, films, articles de presse sur la Victoire, si vous avez des anecdotes ou des histoires se déroulant à la Victoire à raconter..., nous vous invitons à vous faire connaître auprès de l'association Archipop : alexandre.archipop@gmail.com

Le square Jean Moulin s'anime

Suite à une concertation menée avec les habitants du square Jean Moulin, des activités à destination des jeunes et de leurs parents ont désormais lieu square Jean Moulin, dans la salle municipale située rue des Martyrs de la Liberté.

Au programme : jeux de société, ateliers musique, découvertes culturelles sont pro-

posés un mercredi sur deux, en partenariat avec la Ville de Compiègne et l'association des habitants du square Jean Moulin. ■

Renseignements : Centre municipal Anne-Marie Vivé Rue Alexandre Dumas 03 44 20 71 00

Agissons ensemble pour lutter contre l'isolement

L'isolement touche principalement les personnes âgées mais aussi de plus en plus de personnes en situation de précarité. Sentiment d'être invisible, non reconnu, inutile,... comment agir ensemble pour lutter contre ce fléau ? Vendredi 7 avril, un forum participatif réservé aux acteurs sociaux du territoire et une conférence-débat ouverte à tous à l'Espace Saint-Pierre des Minimes permettront de trouver de nouvelles pistes d'action.



A l'occasion de l'exposition photographique présentée à l'Espace Saint-Pierre des

Minimes jusqu'au 16 avril sur la précarité en milieu rural, Oubliés de nos campagnes, la Direction des Affaires culturelles et le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Compiègne ont souhaité ouvrir le débat. Ils organisent ainsi de concert un forum Refuser l'isolement, agir ensemble, le vendredi 7 avril à Saint-Pierre des Minimes. Ce forum, qui réunira différents acteurs sociaux du territoire, qu'ils soient professionnels ou bénévoles, sera animé de manière participative et permettra de partager constats et pistes d'action, avec les contributions des participants, de personnes vivant des situations d'isolement, d'acteurs associatifs, de professionnels, d'élus...

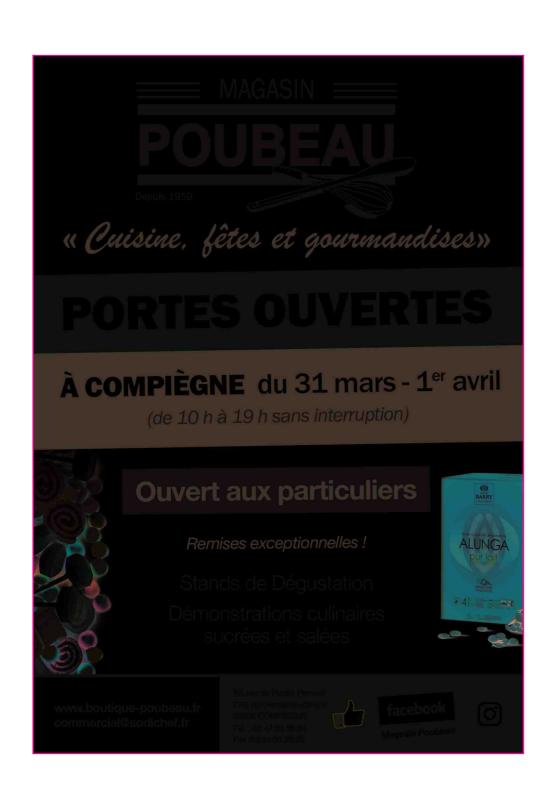
Cette journée se terminera par une conférence-débat ouverte à tous, de 18h à 20h à l'Espace Saint-Pierre des Minimes, en présence d'Axelle Brodiez Dolino, historienne au CNRS-LARHRA, spécialiste de l'histoire de la pauvreté-précarité et de l'humanitaire au XX° siècle.

Axelle Brodiez Dolino qui a notamment publié *Combattre la pauvreté. Vulnérabilités sociales et sanitaires de 1880 à nos jours* (2013), *Emmaüs et l'abbé Pierre* (2009), proposera un exposé introductif sur *La pauvreté, facteur de repli et d'isolement. Retour sur un siècle de question sociale.*

(Entrée libre uniquement pour la conférence-débat).

Oubliés de nos campagnes jusqu'au 16 avril à Saint-Pierre des Minimes

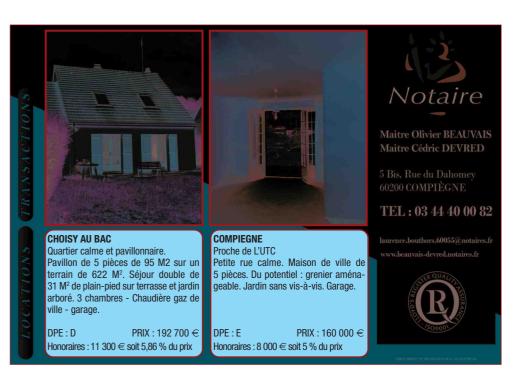
Cette exposition itinérante est un projet mené par le Secours Catholique – Caritas France et l'Agence MYOP. Lionnel Charrier, Alain Keler, Pierre Hybre, Olivier Jobard et Ulrich Lebeuf, photographes de cette agence, ont ainsi été à la rencontre de cinq parcours de vie, d'hommes et de femmes ruraux de souche ou néo ruraux, et ont partagé avec eux des moments d'intimité. (lire p.13 du Picantin).







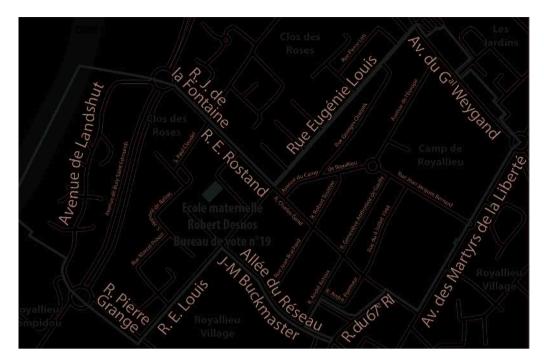






ACTUALITÉ

Elections 2017 : ce qui change à Compiègne



Périmètre du nouveau bureau de vote. En cas de doute, retrouvez votre bureau de vote sur le site www.compiegne.fr dans l'onglet "Plan interactif".

En raison de la taille importante du bureau de vote n°8 (Ecole Lebesgue) depuis le développement du quartier de Royallieu, il a été nécessaire de redécouper le quartier en deux.

Un nouveau bureau de vote (le 19) sera donc tenu au sein de l'école maternelle Desnos, rue Robert Desnos.

Les électeurs rattachés à ce nouveau bureau de vote, recevront un courrier très prochainement.

Ouverture des bureaux de vote pour les élections présidentielles

Les élections présidentielles ont lieu, pour le 1^{er} tour, le dimanche 23 avril 2017 et, pour le 2^{nd} tour, le dimanche 7 mai, de 8h à 19h.

• Je vote dans quel bureau?

- → Mon bureau de vote est indiqué sur ma carte électorale que je recevrai fin mars.
- → En cas de doute, je retrouve mon bureau de vote sur le site www.compiegne.fr dans l'onglet "Plan interactif".

Je tape mon adresse dans la barre de recherche (en haut)

Je sélectionne dans la barre à gauche "où voter", mon bureau de vote s'affiche.

Pour voter, je me munis de ma carte électorale reçue fin mars et d'un document prouvant mon identité*:

Carte nationale d'identité (valide ou périmée), Passeport (valide ou périmé), Permis de conduire, Carte vitale avec photo, Carte de famille nombreuse délivrée par la SNCF, Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État, Livret de circulation, Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore, Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires, Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d'élu local avec photo, Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo, Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle iudiciaire, tous ces documents devant être

*La présentation du justificatif d'identité est obligatoire. (Attestations, témoignages, déclarations n'ont aucune valeur juridique). La présentation de la carte électorale n'est pas obligatoire, mais en la présentant, je gagne du temps dans le bureau de vote!

• Je ne serai pas présent à Compiègne le jour des élections : je pense à faire une procuration**

Dans ce cas, j'établis une procuration pour

permettre à une personne de voter à ma place (le mandataire). Cette personne doit être inscrite sur la liste électorale de Compiègne. Elle ne doit détenir qu'une seule procuration, je vérifie donc avec elle avant de la désigner.

**Si je suis finalement présent, la procuration ne m'interdit pas d'aller voter en personne, si mon mandataire n'a pas déjà voté pour moi !

La procuration est établie au commissariat de police, ou au tribunal de grande instance ou à la gendarmerie de mon domicile ou de mon lieu de travail.

Je gagne du temps en préparant le formulaire sur internet, en accédant à https://www.formulaires.modernisation.go uv.fr/gf/cerfa_14952.doc.

Après l'avoir complété et imprimé, je me rends obligatoirement avec ce document au commissariat ou au tribunal pour faire enregistrer ma procuration. Le document complété sur internet n'a aucune valeur s'il n'est pas enregistré par une autorité! À Compiègne:

Commissariat de police, 41 Rue Saint-Germain - 03 44 36 37 37 ou Tribunal, 11 Rue Henri de Séroux - 03 44 38 58 00

Si mon état de santé m'empêche de me déplacer (justificatif médical à l'appui), je prends contact avec le commissariat, un personnel de police se déplacera pour établir la procuration.

Affluence des bureaux de vote										
Horaires	8H/10H	10H/12H	12H/14H	14H/16H	16H/19H					
Affluence dans l'ensemble des bureaux de vote	Faible	Très forte	Forte	Forte	Forte					

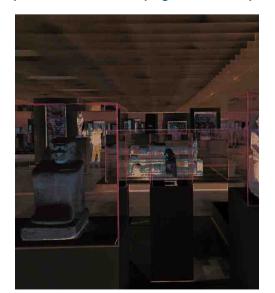
Cartes d'identité : elles ne changent pas. Seule la procédure d'enregistrement est différente (lire article CNV mars 2017)

Nous vous rappelons que les cartes d'identité sont toujours gratuites pour une première demande ou un renouvellement. En cas de perte ou vol, l'achat d'un timbre dématérialisé ou papier de 25€ est cependant nécessaire.

Si vous avez besoin de papiers d'identité pour cet été, pensez à faire les démarches dès maintenant et à prendre rendez-vous au préalable au 03 44 40 73 33 ou 73 36.

Nos aînés en visite au musée du Louvre-Lens

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de la Ville invite les personnes de 67 ans et plus domiciliées à Compiègne à une escapade en pays lensois.



Cette journée sera l'occasion de visiter le musée du Louvre-Lens inauguré en décembre 2012 et situé au cœur de l'ancien bassin minier du Nord-Pas de Calais.

La Galerie du Temps constitue véritablement le cœur du musée. Cet espace a été conçu comme un parcours inédit dans l'histoire et l'histoire de l'art, ponctué de collections prestigieuses du musée du Louvre. Après la visite, un déjeuner sera offert dans un restaurant de Lens.

Le voyage se fera en autobus (2h de route sans arrêt) et aura lieu les mercredis 24 et 31 mai 2017. Il est important de bien choisir sa date et son arrêt de bus lors de l'inscription (pas de changement possible).

Comment s'inscrire?

Il suffit que les personnes intéressées (âgées de 67 ans et plus) se rendent individuellement dans les locaux de l'annexe de l'hôtel de ville situés rue de la Surveillance, à la permanence qui sera assurée du mardi 18 avril au vendredi 28 avril 2017, de 9h30 à 12h et de 14h à 16h (Pas d'inscriptions le samedi). Il vous sera demandé une pièce d'identité en cours de validité, un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture d'eau, d'électricité, de gaz, téléphone fixe, de moins de 3 mois) et un chèque de 20 euros par personne à l'ordre du Trésor Public qui sera rendu le jour du voyage.

Renseignements auprès du C.C.A.S. au 03 44 40 72 35. ■

La Mission Locale s'installe rue Saint-Germain

La Mission Locale du Pays Compiègnois et du Pays des Sources, présidée par Philippe Marini, a déménagé depuis le 1^{er} mars dans de nouveaux locaux, au 1^{er} étage des 12-14 rue Saint-Germain.



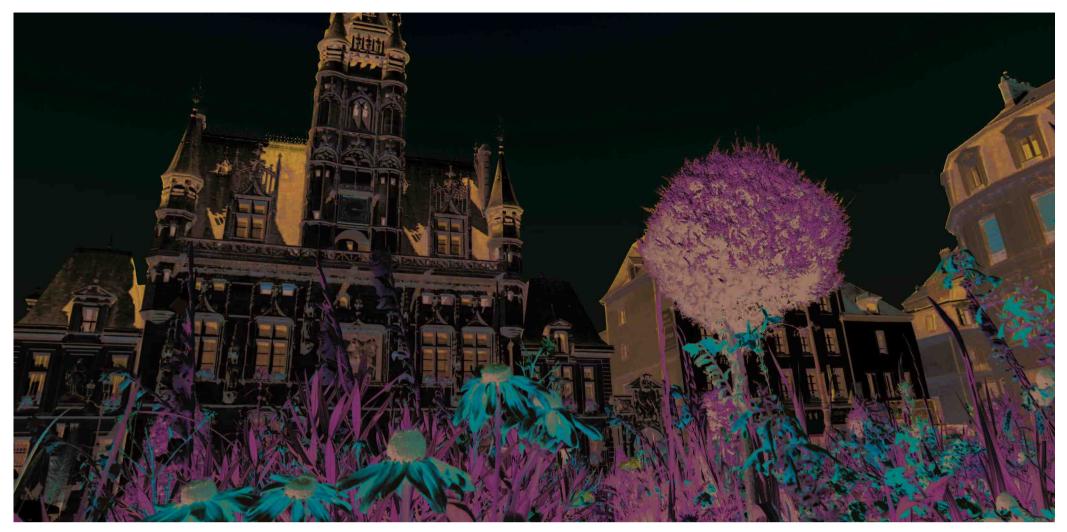
Les élus visitent les nouveaux locaux de la Mission

"En 2016, la Mission Locale a accompagné 2458 jeunes" souligne le directeur de la Mission Locale, Pascal Boutanquoi. 1149 ont ainsi pu obtenir un contrat de travail et parmi eux, 151 dans le cadre d'un Emploi d'avenir, 654 ont intégré une formation, et 108 ont signé un contrat en alternance. La

Mission Locale a également accompagné 140 jeunes dans le dispositif "Garantie Jeunes" qui leur permet d'obtenir une intégration sociale et professionnelle grâce à un parcours personnalisé de formation et d'accès à l'emploi, et 90 jeunes ont bénéficié d'un Contrat d'insertion dans la vie sociale (Civis). Les marraines et parrains ont de leur côté aidé 100 nouveaux jeunes dans leur parcours professionnel.

"En 2017, le dispositif Civis sera remplacé par le Parcours d'accompagnement contractualisé vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) qui sera constitué de phases d'accompagnement individuel ou collectif, de périodes de formation, de mises en situation professionnelle, adaptées aux projets et attentes du jeune. Quant à la Garantie Jeunes et aux Emplois d'avenir, ils seront poursuivis. D'autres projets et actions seront mis en place, n'hésitez donc pas à consulter le Facebook de la Mission Locale".

Pour plus d'informations, contactez le 03 44 36 34 44. ■



Le parterre de l'Hôtel de Ville, un espace de prestige où les essences sont maîtrisées pour une floraison pendant tout l'été.

CONCOURS DES VILLES FLEURIES : OBJECTIF 4^{ème} FLEUR

Depuis de nombreuses années, la ville de Compiègne mène une politique d'embellissement de ses espaces verts particulièrement appréciée des Compiégnois et des touristes ou visiteurs de passage dans la cité impériale.

Espaces verts, parterres de fleurs, ronds-points aménagés y ont une place de choix, un travail remarqué et récompensé puisque, depuis plus de 10 ans, Compiègne obtient 3 fleurs au concours régional des villes et villages fleuris.

Aujourd'hui, l'objectif affiché est de décrocher le label 4 fleurs, un projet qui nécessite de porter un autre regard sur la place du végétal en ville.

"Aujourd'hui, la ville qui compte 250 hectares d'espaces verts, dont 7200 m² de surfaces fleuries, s'est fixée pour objectif de figurer d'ici trois ans parmi les villes sélectionnées au niveau national pour décrocher le Label 4 fleurs" confie Eric Hanen, adjoint au maire en charge de la voirie et de l'aménagement urbain.

"Un challenge qui va certes mobiliser les équipes du service des espaces verts mais pas seulement. Ce projet, qui va de pair avec l'imposition faite aux collectivités depuis le 1er janvier 2017 de ne plus utiliser de pesticides, nous conduit à repenser en profondeur le paysage urbain, à envisager de nouvelles stratégies de végétalisation, à revoir nos pratiques, notre regard sur la place du végétal en ville et audelà nos aménagements urbains.

Dans quelques années, on ne verra plus la ville de la même manière. Il nous faut dès maintenant anticiper cette évolution des attentes de la société en matière de "nature en ville". Postuler au Label 4 fleurs y contribuera puisque, outre la beauté des massifs fleuris, c'est aussi la volonté de la ville de mener une gestion évolutive durable de l'ensemDes techniques

ble de ses espaces, avec notamment un équilibre entre fleu-

rissement traditionnel, biodiversité et qualité de vie, qui sera

alternatives sont mises en œuvre

Les nouveaux critères d'évaluation du Label 4 fleurs correspondent en partie aux actions déjà engagées ou réalisées par le service espaces verts de la ville de Compiègne.

"L'usage de techniques dites "alternatives" pour remplacer les produits phytosanitaires de synthèse s'est ainsi progressivement développé ces dernières années" soulignent les responsables des Services Espaces verts, Environnement et Jardins de la ville, Denis Tondeur et Geoffrey Moscipan.





Pour obtenir le label 4 fleurs, l'équilibre apporté entre fleurissement, biodiversité et qualité de vie sera un critère déterminant.

DOSSIER

"Paillage, désherbage raisonné, meilleure gestion des déchets et des consommations d'eau ont été mis en place sur l'ensemble du territoire pour permettre un passage progressif au "zéro phyto". Nous développons une gestion différenciée dans une logique de développement durable et de maintien de la biodiversité, en réduisant notamment le nombre de tontes sur certains sites (le long de l'Oise ou en bordure de forêt) afin de créer des réserves naturelles pour les insectes, en utilisant davantage de plantes vivaces qui sont cultivées avec des méthodes naturelles (engrais organiques, insectes pour détruire certains nuisibles).

Mais aujourd'hui nous devons passer à la vitesse supérieure, non seulement pour que Compiègne obtienne une 4è fleur au concours des villes fleuries, ce qui représente un vrai challenge pour nos équipes, mais aussi parce que, sans pesticides, certaines surfaces d'espaces aménagés ne peuvent plus être correctement entretenues".

Quelles seront les évolutions majeures ?

L'utilisation de techniques alternatives s'avère peu appropriée quand l'aménagement de l'espace n'a pas été prévu en ce sens, ce qui est malheureusement le cas pour les surfaces minérales imperméables que les usagers ont l'habitude de voir sans l'once d'une mousse ou d'un brin d'herbe mais aussi pour les espaces de prestige comme les rondspoints ou les parcs, où les essences horticoles sont maîtrisées, notamment pour assurer une floraison parfaite et simultanée. Sur ces sites, les techniques alternatives ne permettent pas d'obtenir un résultat identique à ce que nous avons pu connaître jusqu'à présent, ou du moins, pas à budget équivalent.

• Limiter les surfaces minérales

"C'est pourquoi nous menons actuellement un programme de reconquête des surfaces minérales (pavés, dallages, allées gravillonnées et perméables)" précise Geoffrey Moscipan. "Dès qu'elles sont peu fonctionnelles ou inutiles, nous les remplaçons par des espaces verts plus faciles d'entretien ou les imperméabilisons dans le cas de microsurfaces".

• Adopter un plan de gestion évolutive durable des espaces "Dès la création d'un massif, nous pensons à faire le bon choix de plantes et arbustes, à les mettre au bon endroit, à réfléchir à la taille qu'ils auront dans quelques années pour qu'ils soient adaptés à leur environnement. Nous privilégions des plantes vivaces aux plantes annuelles, des espèces horticoles locales, en vue d'un entretien qui soit à la fois plus écologique et moins contraignant, notamment en personnel. La gestion différenciée permet d'utiliser au mieux les ressources financières et humaines d'une collectivité, dans un contexte aujourd'hui économiquement plus difficile".

• Réaménager l'existant



"Nous allons procéder à une refonte des ronds-points et massifs actuels comme cela a déjà été réalisé au rond-point des Etats-Unis où nous avons transformé des surfaces de plantes annuelles en surfaces d'arbustes et de vivaces et optimisé le fleurissement en jouant sur le dessin tout en maintenant l'effet de volume. Nous avons également pris en compte les flux de circulation pour mettre en valeur la sculpture. Le rond-point d'Elblag, les abords du rond-point de la Victoire et de la statue Jeanne d'Arc, la rue de



Plus de 100 000 plantes, utilisées ensuite pour fleurir et agrémenter parterres et ronds-points de la ville, sont produites de manière biologique dans les serres municipales chaque année.

Clermont vont ainsi être entièrement redessinés et replantés cette année.



Sur l'ensemble du territoire, nous avons entrepris de retirer tout ce qui n'apporte pas de plus-value à l'embellissement de la ville et qui en revanche nécessite un entretien régulier : retrait des doubles haies, arbres vieillissants et bandes de pelouse remplacés par des plantes durables et diversifiées, remplacement d'arbustes exotiques par des arbres qui reflètent l'identité de Compiègne et sa forêt avec des essences qui apportent une coloration automnale ou des arbres mellifères qui favorisent la biodiversité".

• Apporter plus de cohérence dans le fleurissement

Cette démarche a également été l'occasion de s'interroger sur la pertinence de l'ensemble des dispositifs hors-sol (bacs et jardinières) présents à divers endroits de la ville. Ceux qui sont vétustes et non pertinents sont retirés. Les modules fleuris seront désormais installés en vue d'une plus grande cohérence dans le fleurissement de la ville. "On en profitera pour remplacer les bacs en bois vétustes par des matériaux composites".

"C'est donc une nouvelle manière de fleurir et de végétaliser nos espaces qui doit être mise en place. Les espaces verts que nous créons doivent juste accompagner le patrimoine architectural et s'harmoniser avec l'environnement naturel que sont l'Oise et la forêt à proximité" concluent Denis Tondeur et Geoffrey Moscipan.

Un objectif qui nécessite l'adhésion de tous

Si l'objectif de cette 4^è fleur représente, pour les 50 jardiniers de la ville de Compiègne, un challenge qui va permettre de motiver les équipes, de donner une utilité à leur démarche et de valoriser le travail réalisé, il s'agit aussi de mobiliser l'ensemble des habitants et les services de la ville autour de ce projet commun.

Des actions pédagogiques autour de la biodiversité et de la nature en ville sont ainsi menées par le service Espaces verts auprès des enfants, soit au sein même des écoles, soit lors de la visite des serres municipales, à la demande des enseignants. La plupart des plantes qui ornent la ville étant produites dans les serres municipales, les questions des petits Compiégnois sont nombreuses pour savoir quelles plantes y sont cultivées, à quoi elles servent (massifs, rocailles, couvre-sols), comment on les entretient,... L'occasion, pourquoi pas, de faire naître des vocations! Après les nichoirs à oiseaux installés dans les parcs, des hôtels à insectes ont été réalisés avec les enfants des centres municipaux, ce qui a permis de les sensibiliser à la biodiversité.



Plantation de nouveaux arbres dans l'enceinte de l'école Saint-Germain, avec la participation des enfants.

Lors de manifestations comme le Salon de la Fleur et de l'Art floral qui aura lieu cette année en mai, le service des Espaces verts montre son savoir-faire au travers de présentations élaborées. Il en profite aussi pour sensibiliser les habitants à des pratiques de jardinage plus écologiques. Des séances de jardinage et des réunions sont également organisées pour amener les particuliers à utiliser des engrais organiques plutôt que chimiques dans leurs jardins et à éviter l'utilisation de produits phytosanitaires pour désherber leurs allées et retirer la mousse de leur gazon.

"Nous invitons aussi les Compiégnois à devenir acteurs de ce challenge, par exemple en désherbant régulièrement le trottoir devant leur maison, bien évidemment sans utiliser de produits chimiques, en fleurissant les espaces verts qui donnent sur la rue et en participant nombreux au concours des maisons fleuries". Le concours 2017 introduira de nouveaux critères. Sera notamment récompensé le plus beau jardin potager.

Quelques chiffres

Le service Espaces verts et Environnement de la ville de Compiègne emploie actuellement 49 agents et deux apprentis qui entretiennent au quotidien près de 250 ha d'espaces verts, quatre parcs, 52 aires de jeux, un terrain équestre et 1100 m² de serres.



Margny-Lès-Compiègne (60)

NOUVEAU QUARTIER DES DEUX RIVES

Le privilège des bords de l'Oise, la proximité de la gare et de Compiègne centre

- Du STUDIO au 5 PIÈCES
- Une ARCHITECTURE CONTEMPORAINE dans l'esprit maritime
- De généreux BALCONS et de belles TERRASSES
- PARKINGS on sour-so
- COMMERCES au pied



eiffage-immobilier.fr

0 800 734 734. Service & appel gratuits

ESPACE DE VENTE Au pied du Pont Neuf GNY-LÈS-COMPLÈGNE

(1) Valable pour tous (as prits à taux zêro émis à partir du 1 er janvier 2012 pour l'acquisition par un primo-accédant de sa résidence principale neuve. Sous réserve de respecter les conditions fixées aux articles L31-10-1 et suivants du code général des la construction et de l'Habitation relatifs aux conditions d'accès au PTZ+. (2) Loi Pinel : réduction d'limpôt, codifiée jour 9 aux overviers du code général des Impôts, pour l'acquisition d'un logement neut situé dans certaines zones géographiques et choinne de la destiné à la location pendant 6 ans minimum à un prime sentaines acus pélanois de resolution des la persion de la pestion de la persion de la pestion de l'accident de la comment de



6, avenue de l'Europe 60280 Venette

Tél: 03 44 90 52 79







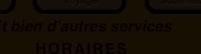












HYPER: Lundi au jeud 8h30 - 21h30 Vendredi 8h30 - 22h00

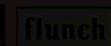
Les boutiques Lundi au jeud 8h30 - 20h30 Vendredi 8h30 - 20h30 Samedi



RETROUVEZ NOTRE UNIVERS BIO!









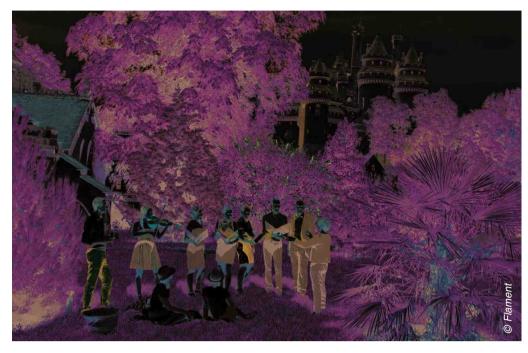
40 BOUTIQUES ET RESTAURANTS entrecommercialvenette.fr • Retrouvez-nous su



CULTURE

Le Festival des Forêts a 25 ans!

Du 21 juin au 16 juillet 2017, le festival fêtera 25 ans de musique en forêt et d'évènements originaux, s'inspirant cette année des Histoires de la forêt, Histoire avec un grand H, mais aussi des contes et légendes qui nourrissent le répertoire de la musique classique.



De grands évènements ponctueront cette édition : un concert pyrotechnique avec l'Octuor de cors de David Guerrier, des concerts symphoniques, concert de Gala avec la Symphonie n°7 de Beethoven et concert Mendelssohn, par l'Orchestre de Picardie et le Chœur Vlaams Radiokoor.

Ce sont aussi des concerts inédits, une soirée à la table de la Belle et la Bête dans le parc du château de Pierrefonds, un Concert perché dans les arbres ou mêlant arts circassiens et voix avec Kafka dans les villes.

Des concerts plus intimes permettront la rencontre d'artistes d'exception, l'organiste Jean Guillou et le trio Wanderer (avec lequel le festival organisera sa journée anniversaire), le comédien Christophe Malavoy et l'écrivain Gonzague Saint Bris, la

gambiste Marianne Muller et le compositeur Philippe Hersant.

Nouveauté! Une soirée de festival off dont l'organisation a été confiée à un groupe de jeunes gens qui, comme le festival, ont 25 ans

Un concert de musique latino-américaine et électro avec le pianiste cubain Gabriel Urgell Reyes, le 23 juin prochain.

Les concert-randonnées feront peau neuve proposant un programme thématique par journée : historique, ornithologique, bienêtre, et nature. Les curieux pourront ainsi opter pour une marche découverte guidée par un spécialiste. Mais les sportifs ne seront pas en reste puisqu'un circuit de randonnée de 12 km leur sera systématiquement proposé.

Le festival proposera également des concerts jeune public et ateliers des P'tites zoreilles (à partir de 4 ans), des formules croisière & concert, pique-niques et dîners à thème, ainsi qu'un service de navettes gratuites...

Ouverture de la billetterie en ligne le 1^{er} avril sur www.festivaldesforets.fr

Renseignements au 03 44 40 28 99. ■

Le guide des associations s'élargit à toutes les communes de l'ARC

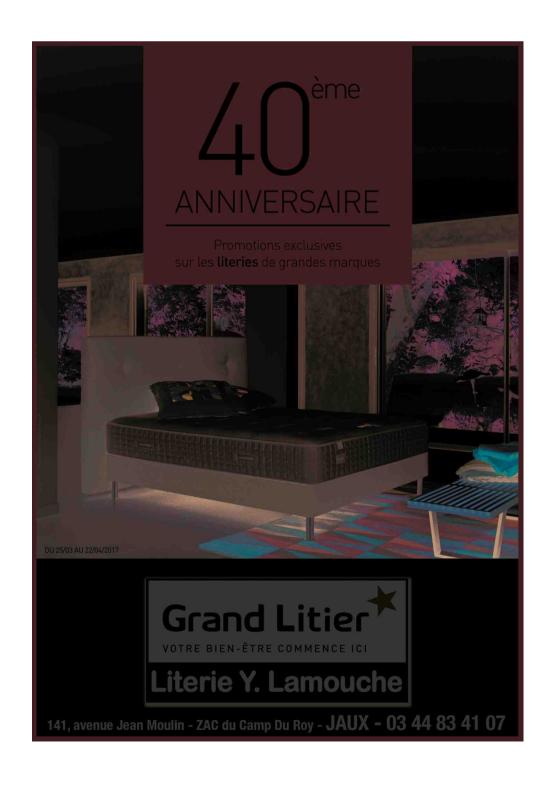
Vous êtes président d'une association au sein de l'Agglomération de la Région de Compiègne et celle-ci ne figure pas encore dans le guide des associations de l'ARC, n'hésitez pas à en faire la demande auprès du service Communication de la Ville et de l'Agglomération, à l'adresse mail : association@agglo-compiegne.fr, avant le 15 avril.

Un questionnaire vous sera envoyé par mail afin de pouvoir procéder à la mise à jour du guide qui regroupe désormais les associations des 22 communes de l'ARC.

Pour les associations qui étaient répertoriées dans l'édition 2016 et pour celles qui ont déjà reçu ce questionnaire, il convient également de le renvoyer au plus tard avant le 15 avril, en vue d'une mise à jour des données.

Figurer dans ce guide est gratuit et permet à votre association d'augmenter sa visibilité, puisque le document peut être consulté sur le site internet de "Compiègne et son agglomération", rubrique Associations.

www.compiegne.fr/Associations.aspx





EXPRESSION LIBRE

MAJORITÉ

Compiègne en développement



Un paysage compiégnois en perpétuelle évolution : logement, économie, associatif!!!

Je souhaite mettre en avant le travail d'une super association compiégnoise, l'OSARC, dont le président Philippe Grand et tous

les membres font un travail extraordinaire autour du tissu associatif sportif de Compiègne, toujours présents et à l'écoute des clubs.

L'OSARC tend maintenant à s'étendre vers d'autres communes de l'ARC (Lacroix Saint-Ouen, Venette). Compiègne a une vie associative bien fournie, est dynamique, et au service des autres.

Je voudrais également inclure la politique de la ville impulsée par mon collègue Oumar Ba et les services de la ville qui réalisent un travail remarquable dans nos quartiers avec de grandes actions entreprises autour de nos enfants.

Ils ont donné un second souffle à Compiègne plage, organisé des voyages culturels, renouvelé le parc informatique dans l'ensemble des centres municipaux, développé une aide au devoir plus performante ainsi que le nombre d'éducateurs sportifs et de médiateurs culturel, mis en place la présence d'un éducateur en charge de faire la liaison entre l'Education Nationale et nos enfants en situation d'échec scolaire.

Nos associations et les différents services de la ville fonctionnent en étroite collaboration pour améliorer le quotidien des Compiégnois.

Niveau logement, de nouveaux quartiers sont à venir : le 25^è RGA, le quartier de la gare, ou en cours de réalisation l'Ecole d'état major, les constructions du côté du nouveau pont.

Aujourd'hui c'est plus de 1000 logements qui sont prévus. Pourquoi autant de constructions? Tout simplement pour faire face à la demande des familles de plus en plus forte pour venir s'installer sur Compiègne.

Les récents événements n'y changeront rien : Compiègne reste et restera une ville agréable, recherchée et attractive pour ceux qui souhaitent entreprendre ou installer le siège de leurs sociétés. Loin derrière nous la friche Continental et les innombrables pertes d'emplois. La ville de Compiègne a su faire face et a largement contribué au regain d'emplois au sein de la commune, et cerise sur le gâteau un projet de reprise du site Continental avec un acteur de notre économie locale PKM Logistique.

Dynamisme économique, territoire attractif, tissu associatif omniprésent, font que Compiègne est en perpétuelle évolution.

Christopher Cauvin Conseiller municipal délégué à la jeunesse et aux sports et aux équipements sportifs

Nos associations et ces personnes qui les animent



Dans les tous derniers jours de 2016, deux sympathiques figures compiégnoises nous ont quittés:

Claude Sautreau dont l'engagement associatif a jalonné le fil de sa vie,

Gérard Meyrand, l'excellent artisan bou-

cher animateur du quartier de la Victoire qui, tant avec sa clientèle qu'avec les associations, tissait des liens privilégiés en contribuant aux temps de convivialité associative.

Ces disparitions brutales nous ont marqués, elles montrent l'importance du secteur associatif et combien l'investissement au sein d'un quartier, d'une ville, d'une association met en valeur ces personnes qui les animent.

Compiègne compte un très grand nombre d'associations. Plus de 600 sont répertoriées, les deux tiers dans les domaines social, sportif, culturel et de loisirs. A tel point que toutes ne peuvent être accueillies au forum des associations qui se déroule chaque année en septembre.

L'aide tant financière que logistique qui est apportée par la ville est grandement reconnue.

Le besoin et le plaisir de se retrouver autour d'un centre d'intérêt, d'une cause, la solidarité, le partage sont les principaux moteurs des acteurs associatifs. Les membres actifs de ces associations appartiennent à toutes les classes d'âge et beaucoup d'entre elles fonctionnent uniquement grâce aux bénévoles

Mettre ses compétences, son écoute et son temps au service des autres en complémentarité d'actions publiques, organiser des manifestations quelles qu'elles soient contribuent à la vie de la cité.

Les commerces, le marché sont également des lieux vivants où les échanges entre les chalands et les artisans contribuent au lien social dans un quartier.

Les clients apprécient d'acheter dans une ambiance conviviale à un artisan qui connait la qualité, les goûts et souhaite répondre au mieux à la demande.

Ces hommes ont œuvré dans cet esprit et j'espère que ces figures compiégnoises resteront dans les mémoires, nous inspirant de leur dynamisme et de leur générosité.

Marie-Christine Legros

Conseillère municipale Présidente déléguée de la Commission communale de Sécurité et d'Accessibilité, déléguée pour le quartier de la Victoire

OPPOSITION

COMPIÈGNE GAGNANTE

Péril en la demeure

Compiègne et ses quartiers traversent depuis plusieurs mois, sur fond de trafics de drogue, une escalade d'intimidations et violences délinquantes et criminelles aussi inédites qu'inattendues.

Salles et véhicules municipaux incendiés, règlements de compte sanglants dans les quartiers, caillassage en règle de la police et jusqu'au Maire lui-même qui devient la cible d'expéditions punitives à son domicile. Il n'est ni l'heure des polémiques ni des renvois contreproductifs de responsabilité : profilage des pompiers pyromanes, savoir qui a fait bien, mal ou s'est contenté de ne rien faire.

La politique de la Ville et de réhabilitation qui est menée depuis des années doit continuer et s'amplifier car les habitants ne sauraient être abandonnés à la relégation et à l'économie parallèle. L'exfiltration affligeante d'habitants ne peut être en soi une mesure satisfaisante.

Il n'en reste pas moins qu'une minorité d'individus, organisée et qui a prouvé sa détermination, a prospéré sur la misère et la précarité des autres.

Ces pratiques échappent depuis longtemps aux leviers ordinaires de la prévention et de l'amendement individuel, nous ne sommes pas naïfs.

Pour autant, l'arsenal législatif est là et n'a nullement besoin d'être renforcé sur l'autel de la démagogie mais doit être appliqué à l'issue de l'intervention des moyens de police nécessaires pour juguler la situation. Car très vite s'immiscerait une deuxième sanction pour les habitants concernés si on écoutait les sirènes de certains : tous suspects, si ce n'est tous complices, pour ne pas dire coupables.

Ce qui arrive à notre cité est une calamité qui ne saurait être exploitée politiquement par les uns ou les autres. Nous devons y faire face unis et sans querelles partisanes. En cela, le groupe des élus socialistes et écologistes exprime son plus inconditionnel soutien à Philippe Marini et à sa famille face aux atteintes personnelles dont ils ont été victimes.

Et n'oublions pas les nombreuses familles dont la vie est continuellement perturbée dans plusieurs quartiers de Compiègne. Au-delà de la compassion, sachons nous montrer unis et solidaires.

Richard Valente, Solange Dumay, Frédéric Pysson - Conseillers municipaux socialistes et écologistes

COMPIÈGNE BLEU MARINE

Les loups sont entrés dans Compiègne

Par deux fois ces dernières semaines, le maire de Compiègne a été victime d'attaques ciblées à l'encontre de ses biens personnels dans l'enceinte de sa propriété. Ces actes odieux, visant la sécurité et les biens d'un représentant élu de l'Etat sont hautement condamnables, et prouvent s'il le fallait encore que l'insécurité ne connaît plus de limites et n'épargne plus aucun quartier ni aucune strate sociale. Pas même les représentants de l'autorité.

Ce "message", sans doute un avertissement lié au trafic de drogue qui gangrène les quartiers populaires de notre cité, nous amène à un questionnement fondamental. Nos élites, par l'entremise de ces actes intolérables, seront-elles plus sensibilisées à la détresse qui touche nos quartiers populaires, plus concernées alors que les populations subissent, par peur des représailles ou par impossibilité de déménager une vie d'insécurité au quotidien?

Citoyens, artisans, commerçants, chefs d'entreprises, n'ont pas les moyens de se faire entendre par le préfet, de s'entourer de forces de sécurité... Il ne reste bien souvent qu'a courber l'échine, qu'à supporter incivilités, insécurité et agressions, qu'à tolérer les intrusions incessantes des "gens du voyage"...

Cette situation, toujours plus préoccupante, fruit du laxisme de nos gouvernements successifs, exige une prise de conscience politique pour chacun d'entre nous. La sécurité est la première des libertés. C'est ce que, au nom du Peuple, Marine le Pen et le Front National veulent insuffler dans leur projet présidentiel.

Il nous plaît à citer, pour illustrer ces propos, une chanson de Serge Reggiani, "Les loups sont entrés dans Paris":

"Attirés par l'odeur du sang, il en vint des mille et des cents, faire carousse, liesse et bombance, dans ce foutu pays de France... jusqu'à ce que les hommes aient retrouvé l'amour et la fraternité"...

> Jean-Marc Branche, Patricia Renoult, François Gachignard - Conseillers municipaux Front National / RBM

CTUALITE

Philippe Courtier succède à Alain Storck, à la tête de l'UTC



"L'UTC est un atout pour Compiègne mais Compiègne est également un atout pour l'UTC". Succédant à Alain Storck, Philippe Courtier, nouveau directeur de l'UTC, affiche un grand optimisme dans le potentiel de l'établissement et compte bien en poursuivre son développement. "L'attachement du personnel et des étudiants à leur école est un levier primordial, il offre un climat très favorable pour faire évoluer l'établissement. La pleine intégration des sciences humaines et sociales dans les cursus depuis l'origine représente un second levier, indispensable pour la formation d'ingénieurs" souligne ce scientifique accompli (lire encadré) qui a pris ses nouvelles fonctions le 1er février.

"En effet, la conscience des enjeux du monde dans lequel nos étudiants puis ensuite diplômés vivent, accompagne tout au long de leur vie, leurs choix et leurs prises de responsabilités. Enfin, l'inscription de l'UTC dans son territoire, permet un développement en synergie facilité par la proximité de l'aéroport de Roissy, ouvert sur l'international et atout majeur pour la

Ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, diplômé de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole nationale de la météorologie, docteur de l'Université Paris VI, Philippe Courtier a débuté sa carrière comme chercheur à Météo-France avant de rejoindre le Centre national d'études spatiales puis le Laboratoire d'océanographie dynamique et de climatologie. Directeur adjoint de Météo-France de 1999 à 2004, il dirige ensuite pendant huit ans l'Ecole nationale des ponts et chaussées, devient vice-président de ParisTech et participe à la fondation de l'Université Paris-Est.

En 2012, il prend la Direction générale d'EM Lyon Business School et est élu membre du bureau de la Conférence

Depuis 2014 et avant de prendre ses nouvelles fonctions en février dernier à la tête de l'UTC, Philippe Courtier était Chef du service de la recherche du MEDDE (Direction de la recherche et de l'innovation au sein du Commissariat général au développement durable).

des Grandes écoles.

Caroline Kromwel, élue Reine du Muguet 2017

Elle a 22 ans et déjà un beau parcours. Négociatrice en immobilier, diplômée de l'école de commerce EDHEC à Lille, où elle a obtenu un Master 1 Entreprenariat et développement d'entreprise, Caroline Kromwel a aussi incarné Jeanne d'Arc en 2012.



Caroline est Margnotine et son attachement à Compiègne et aux Compiégnois ne date pas d'hier. Parallèlement à ses études au sein des lycées de La Tilloye et de Guynemer où elle obtient un bas ES, Caroline participe activement à la vie locale. Elle défile notamment

lors de la soirée Les Femmes du monde à Margny et surtout elle incarne Jeanne d'Arc en 2012. Depuis elle a d'ailleurs gardé des liens forts avec les Compagnons de Jehanne.

Au soir de son élection le 11 mars dernier, Caroline n'a pas caché sa surprise : "Je savais que je n'avais pas été trop mauvaise et plutôt à l'aise devant le jury, mais pour la soirée à l'Espace Jean Legendre, tout me semblait très ouvert...". Caroline attend évidemment la soirée de couronnement avec impatience et le défilé du 1er mai. "J'ai hâte d'aller à la rencontre des Compiégnois, des associations, des bénévoles, et de participer aux grands événements du calendrier".

Pour les fêtes compiégnoises, Adèle va devenir Jeanne

Un sourire omniprésent et de longs cheveux blonds. Ce sont les premières caractéristiques d'Adèle Armstrong qui, à 16 ans, va devenir Jeanne d'Arc pour deux journées consacrées à l'héroïne de l'histoire de France, qui est aussi l'une des grandes figures de Compiègne.



"Toute petite j'assistais déjà à ces fêtes Jeanne d'Arc qui sont toujours restées dans ma mémoire. Je me disais : un jour peut-être moi aussi je défilerai en armure" se souvient Adèle qui doit son patronyme américain à son père venu des Etats-Unis. C'est dire que la jeune fille vit aujourd'hui le début d'un rêve tant souhaité.

Membre du centre équestre de Compiègne où elle prépare son passage de Galop 4/5,

cette élève de 1ère scientifique du lycée Jean-Paul II évoque son illustre modèle : "C'est un personnage très important de notre pays qui s'est imposé par son courage".

Comme Jeanne, Adèle s'engage pleinement dans son rôle : "C'est un véritable honneur pour moi d'incarner Jeanne d'Arc pour ces fêtes des 20 et 21 mai. Au fur et à mesure que ces dates approchent, le stress s'installe" reconnaît la jeune fille.

Choisie par les Compagnons de Jehanne, Adèle Armstrong se destinait initialement à une carrière dans le domaine médical mais cette année, elle a choisi de se diriger vers le monde de la communication et de l'évènementiel. Sa participation aux fêtes Jeanne d'Arc compiégnoises sera pour elle le début d'une solide expérience.

Les entreprises de la distribution recrutent

Ne manquez pas le Distri'Day de Compiègne, le 17 mai de 9h à 13h aux salles Saint-Nicolas. Ce forum de l'alternance des métiers du commerce et de la distribution constitue une véritable opportunité pour les jeunes en recherche d'une formation en alternance, d'un stage ou d'un emploi.

Les acteurs présents prendront également le temps de conseiller les jeunes dans la préparation de leurs entretiens d'embauche, dans la rédaction du CV, et sur les mesures et dispositifs emploi-formation.

SOCIAL

Le patrimoine accessible à tous, participez à l'aventure !

La Bibliothèque Saint-Corneille et le Musée du Cloître accueillent, le vendredi 14 avril à partir de 13h45, la Caravane de l'accessibilité "Jaccède 2017", en provenance de Lille.



Puzzle pour recomposer la dalle funéraire de Dom

Depuis plusieurs années, les lieux patrimoniaux et culturels chers aux Compiégnois s'efforcent d'améliorer leur accessibilité aux personnes en situation de handicap (rampes, livres en grands caractères et livres lus, conférences...).

A l'occasion de l'escale de la Caravane de l'accessibilité dans notre ville, la bibliothèque Saint-Corneille et le musée du Cloître présenteront des expériences inédites de transcription de certaines de leurs œuvres pour une approche pluri-sensorielle, sonore et tactile notamment.

Un rendez-vous propice pour découvrir les splendeurs de notre patrimoine et être accueillis, comme il se doit, par les acteurs culturels.

Venez recenser les informations sur l'accessibilité des lieux!

"En fonction de ma mobilité, à quels lieux puis-je accéder ?'.

Jaccede a créé une plateforme collaborative qui permet de collecter et de diffuser les informations sur l'accessibilité réelles des lieux. Y a-t-il une marche à l'entrée de cette boulangerie? Ce restaurant propose-t-il un menu audio ? Les toilettes sont-elles aménagées ? Les textes sont-ils faciles à lire ? Autant d'informations qui peuvent être collectées par tous (grâce à l'application mobile et au site Internet) pour permettre aux personnes en situation de handicap et à mobilité réduite d'organiser leurs sorties plus facile-

Cette journée du 14 avril sera aussi l'occasion de venir vivre une aventure de partage et de découvertes positives avec des participants valides ou non, jeunes et moins jeunes, citoyens et professionnels réunis pour œuvrer dans le même sens.

De quoi aurez-vous besoin pour participer? - Un smartphone si possible, sinon des fiches papier vous seront fournies

- Et... l'envie de rendre le monde meilleur! Ensuite, toutes les adresses recensées pourront être consultées gratuitement par tous sur le site : www.jaccede.com

Plus d'infos sur : http://bit.ly/Caravane2017 ■

Programme du vendredi 14 avril

Lieu : Salle Michèle Le Chatelier de la Bibliothèque Saint-Corneille (accès par la rue Saint-Corneille)

13H45 : Accueil et présentation des œuvres adaptées

14h15 : Formation des équipes mixtes pour parcourir la ville avec des défis à relever

15h : Départ des équipes pour recenser des lieux

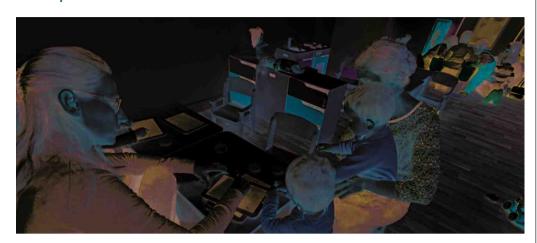
17h : Retours et accueil officiel des équipes avec récompenses des défis Inscriptions pour la journée Jaccede auprès de Galant et Compagnies au 07 77 97 11 58

L'exposition pluri-sensorielle des œuvres patrimoniales sera présentée au cloître de 13h45 à 18h. Entrée libre.

VIE PRATIQUE

Les Petits Chaperons Rouges ouvrent un 2^{ème} site dans la ZAC de Mercières

La crèche d'entreprise des Petits Chaperons Rouges a inauguré début février une nouvelle structure d'accueil pour les tout-petits, chemin d'Armancourt dans la ZAC de Mercières, non loin du premier établissement ouvert en 2010.



"Cette nouvelle crèche compte 20 berceaux et permet de compléter l'offre proposée par les Petits Chaperons Rouges sur Compiègne, portant ainsi à 63 le nombre de berceaux" confie la directrice de cette nouvelle structure, Flore Kowalski. "Le principe d'une crèche d'entreprise est d'accueillir les jeunes enfants à proximité du lieu de travail de leurs parents, d'où notre installation dans une zone d'activités plutôt qu'en cœur de ville". Une formule qui avait déjà séduit le Centre Hospitalier de Compiègne-Noyon lorsque la première structure a ouvert ses portes en 2010, d'autant que celle-ci pratique des horaires d'accueil élargis, de 5h45 à 19h30.

Sur les 20 berceaux de la nouvelle crèche, 5 ont déjà été réservés par la Ville de Compiègne et 5 autres par l'entreprise Poclain. L'accueil des enfants se fait de 7h30 à 18h30 par du personnel qualifié. Auxiliaires de puériculture, agents spécialisés dans le domaine de la petite enfance et éducatrice de jeunes enfants accueillent les enfants à partir de 2 mois et demi jusque 4 ans.

Les personnes intéressées peuvent se renseigner auprès des Petits Chaperons Rouges, 2 quinter Chemin d'Armancourt à Compiègne au 03 64 32 00 20 ou sur www.chaperonsetcompagnie.fr

Centres de loisirs du 10 au 21 avril 2017



Du 10 au 21 avril inclus, les centres aérés accueillent les enfants de 3 à 16 ans :

- Centre Jeanne d'Arc (3/6 ans) : école Jeanne d'Arc, rue de la Baguette
- •Centre Hersan (6/16 ans) : école Hersan, 3 rue Martel
- Centre Pompidou (3/6 ans) : école maternelle, allée Pierre Coquerel
- Centre Pompidou (6/16 ans) : école Pompidou B, allée Pierre Coquerel.

Les enfants y seront accueillis de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00. Possibilité de cantine

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, une inscription est obligatoire en mairie, au service de la Vie scolaire (bureau 251). Les inscriptions ont lieu du 13 mars au 4 avril inclus. Pour cette inscription, il convient de verser un acompte qui sera calculé en fonction des revenus.

Pour une première inscription, il convient de vous munir également du dernier avis d'imposition ou des trois derniers bulletins de salaire si la famille n'est pas imposable, du justificatif de domicile, du numéro d'allocataire (CAFO) et du livret de famille.

Rens. au 03 44 40 72 85.

Rentrée scolaire 2017/2018 : inscrivez votre enfant sur www.compiegne.fr !

Les familles domiciliées à Compiègne qui souhaitent inscrire leur enfant dans le périmètre scolaire, peuvent le faire directement en ligne sur www.compiegne.fr, rubrique Education, ou se présenter au service de la Vie scolaire de la Ville de Compiègne, Bureau 230 (accueil de l'ARC, au-dessus du Musée de la Figurine) avant le 28 avril. Celui-ci est ouvert au public les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le jeudi de 13h30 à 17h.

Que ce soit en ligne ou sur place, vous devrez vous munir du livret de famille et d'une quittance de loyer ou d'une facture (EDF, téléphone, ...) de moins de trois mois. En cas de séparation des parents, le juge-

ment du tribunal notifiant la garde de l'enfant devra également être fourni.

Hors périmètre scolaire, un courrier devra être adressé à compter d'avril 2017 à Monsieur le Maire de Compiègne lorsqu'il s'agit d'une première demande de dérogation au périmètre scolaire. Il conviendra d'indiquer l'adresse des parents, les nom, prénom, date et lieu de naissance de l'enfant, l'école souhaitée et le motif. Un imprimé de demande de dérogation est également disponible en mairie, au service de la vie scolaire, bureau 230. (Accueil de l'ARC).

Renseignements complémentaires au 03 44 40 72 32 ou 72 52. ■

Trions plus le verre!



Le verre se recycle à l'infini. Pour favoriser les apports volontaires des emballages en verre, treize nouveaux conteneurs ont été répartis dans la ville : rue Notre-Dame de Bon Secours, boulevard Gambetta, avenues des Martyrs de la Liberté, de la Libération, du Maréchal Joffre, de Huy, de Senlis, du Maréchal de Lattre de Tassigny, du Chemin de Fer, rues du Bataillon de France, du 67^{ème} régiment d'infanterie et Georges Forest.

Pour localiser vos conteneurs qui sont désormais facilement reconnaissables grâce à leur nouvel habillage, un plan interactif a été mis en ligne sur le site www.agglo-compiegne.fr, dans la rubrique Environnement. Tapez votre adresse pour localiser les conteneurs les plus proches.

Pour toute question, contactez les messagères du tri au 03 44 40 76 33. ■

Des composteurs individuels à prix attractifs

Pour réduire le volume de nos déchets, il suffit parfois de faire appel aux bonnes vieilles méthodes de nos grands-parents. Le compostage consiste à déposer nos déchets fermentescibles (épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œufs, marc de café, sachets de thé, restes de repas, feuilles mortes, tontes de pelouses, tailles de haies,...) dans un bac, pour qu'au bout de quelques semaines et grâce à leur fermentation naturelle, ces déchets se transforment en terreau de qualité, utilisable dans votre jardin.

L'Agglomération de la Région de Compiègne

vous propose plusieurs volumes de composteurs à prix réduits : des composteurs de 400 litres (à 18 euros l'unité), de 570 litres (à 21 euros) et de 820 litres (à 25 euros). Ceux-ci sont en nombre limité. Pour les obtenir, remplissez les bulletins disponibles à l'accueil de la Ville de Compiègne et de l'ARC ou sur le site internet Compiègne et son agglomération.

Pour toute question, n'hésitez pas à vous rapprocher des messagères du tri au 03 44 40 76 33 ou à aller sur le site internet www.agglo-compiegne.fr, dans la rubrique Environnement.

Le service des objets trouvés

Ce service permet aux Compiégnois de déposer des objets trouvés... et de retrouver leurs objets perdus.

Les réclamations peuvent se faire soit auprès de la Police municipale, soit auprès du Commissariat de Police qui, selon la règlementation, transfère les objets au poste municipal. La police municipale procède à l'identification des propriétaires dès que cela est possible, par exemple pour des papiers d'identité ou un permis de conduire. Elle contacte la Préfecture à l'adresse indiquée et convoque le propriétaire qui peut ainsi venir rechercher rapidement ses papiers. Quand l'adresse n'est pas bonne, les papiers sont retournés à l'administration émettrice qui

les détruit en cas de déclaration de perte.

En revanche, pour un trousseau de clefs, un porte-monnaie, un bijou, ou tout autre objet non identifiable, le parcours est différent. Si personne ne les réclame, l'objet est conservé pendant un an en moyenne dans les locaux de la Police municipale puis détruit. Les objets de valeur sont mis en vente aux enchères.

Commissariat de Police, 41 rue Saint-Germain, tél. 03 44 36 37 37

Police municipale, quartier des Capucins, 2 place de la Croix-Blanche, tél. 03 44 36 36 00 ou 0800 502 507 (numéro vert). ■

BRÈVES

 Service de garde des chirurgiens-dentistes

Le service de garde des chirurgiens-dentistes de l'Oise est régulé par le SAMU. Il faut donc composer le 15 pour toute urgence dentaire : uniquement les dimanches et jours fériés, de 9h à 12h.

Collectes de sang

Prochaines collectes : le mercredi 12 avril de 14h à 19h et le samedi 22 avril de 8h30 à 12h, dans les salles annexes 2 et 3 de l'Hôtel de Ville, 2 rue de la Surveillance. Rens. au 03 44 85 25 08.

• Pharmacies de garde : 3237

• Smur : 15

Permanences

Lucien Degauchy, député de Compiègne-sud, tient ses permanences le lundi de 16h30 à 17h30 au centre de rencontres de la Victoire et de 18h15 à 19h au centre social, rue du Docteur Roux, le mercredi de 9h à 12h à l'Hôtel de Ville, le samedi de 9h à 10h à l'Hôtel de Ville et de 11h à 12h, au local du Puy d'Orléans au Clos des Roses, avenue du Général Weygand. ■

PATRIMOINE

Les archives municipales vont changer d'adresse

Elles ne sont jamais en première ligne et sont donc souvent ignorées. Pourtant elles sont essentielles pour le bon fonctionnement de nos institutions et pour la sauvegarde de notre histoire. Un patrimoine irremplaçable qui s'inscrit au sein des archives municipales.



Archives historiques et documents administratifs

A l'origine situées à l'Hôtel de Ville, les archives compiégnoises ont été transférées en 1991 à l'Espace du Puy-du-Roy. Un patrimoine qui, chaque jour, se nourrit de nouveaux apports.

Documents administratifs, registres d'étatcivil, documents historiques et journaux locaux, bulletins issus d'associations ou thèses d'étudiants, ces archives atteignent aujourd'hui près de deux kilomètres linéaires.

Un service d'archives, pour quoi? Pour qui?

"Nos archives sont constituées bien sûr des documents officiels mais aussi des thèses et études locales qui vont des années soixante à nos jours" expliquent les trois employés qui officient actuellement au Puydu-Roy et qui ont pour tâche de collecter les pièces versées ici, de les trier, les classer et d'en assurer la pleine conservation. Il convient en effet que les documents ne subissent pas de chocs thermiques et demeurent dans une ambiance sèche située entre 18 et 20 degrés.

"Nous recevons également une centaine de personnes à l'année, essentiellement des étudiants qui effectuent des recherches précises sur l'histoire de la ville" commente l'une des responsables qui reconnaît que la numérisation et la mise en ligne de documents entamées en 2011 s'accompagnent d'une réduction du nombre de visiteurs. Ainsi registres paroissiaux et d'état-civil sont désormais consultés à distance par les généalogistes et autres chercheurs.

Un patrimoine encore trop méconnu

C'est un véritable voyage dans l'autrefois qui est promis par ces archives compiégnoises. On y trouve par exemple, le sceau et la charte portant création de la commune de Compiègne en 1153 et d'autres sceaux du XIIIè siècle. Des plans aquarellés constituent également des pièces exceptionnelles et même artistiques. Et bien d'autres trésors qui racontent l'histoire de la Ville et de ses habitants. "Les archives de Compiègne sont exceptionnellement riches sur ce plan et constituent ainsi une réserve précieuse pour la ville" confie Isabelle Lambert, directrice des affaires culturelles. "Nous proposons d'ailleurs, dès que cela est possible, des expositions faisant appel aux archives et mettant en valeur ce patrimoine exceptionnel alors offert aux Compiégnois".

Garantir la conservation des documents

Tout cela ne doit pas faire oublier les missions de conservation légale dans le respect

des normes de classement qui s'articulent en différents fonds correspondant soit à une période historique (fonds ancien, moderne et contemporain), soit à sa provenance (fonds dits privés), ou soit encore à son support (fonds iconographiques). Le fonds moderne, de 1790 à 1975, rassemble les finances, les affaires militaires, édifices communaux, etc... et reflète le fonctionnement de l'administration communale. Par ailleurs des conventions obligent à une conservation de documents ayant valeur

Trop à l'étroit à l'Espace du Puy-du-Roy, d'autant que l'Etat fait obligation aux services d'archives de prévoir une trentaine d'années de stockage, les archives compiégnoises doivent déménager sur les Hauts de Margny en 2018. L'objectif est d'agrandir mais aussi de rationaliser les collections, et d'v accueillir, dans une formule encore à définir, la mutualisation des archives venues des communes de l'ARC. Ce déménagement permettra de surcroît d'offrir au public de meilleures conditions d'accueil. Mais avant cela, on peut aussi aller sur le

site: http://archives.compiegne.fr

Co-directeur de la publication : Philippe Marini - Co-directeur de la publication : Françoise Trousselle Réalisation : Service communication (Ville de Compiègne) - Couverture : DR Impression: Imprimerie de Compiègne - Régie publicitaire: LVC Communication - Tél. 06 11 59 05 32 Hôtel de Ville - BP 30009 - 60321 Compiègne www.compiegne.fr

